

INSCRIPTION DERBY KIDS

A RETOURNER A : CSO - 1 RUE DE VERDUN 65110 CAUTERETS

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ SEXE : M F

ADRESSE : _____

TEL : _____ MAIL : _____

CATEGORIE : SKI SNOWBOARD

LICENCE : FFS Numéro : _____
 FFCAM Numéro : _____
 Non-licencié avec carte découverte FFCAM (Assurance aux personnes les jour de l'événement)
 Non-licencié sans carte découverte FFCAM

PIECES A JOINDRE A L'INSCRIPTION : *Gratuit pour les membres du CSO*
 Chèque de 6 € (ordre : Club des Sports des Oulettes) ou 10€ avec la carte découverte FFCAM
 Photocopie de la licence (pour les licenciés FFS ou FFCAM)
 Certificat médical d'aptitude à la pratique du ski en compétition (pour les non-licenciés) de moins de 3 mois
 Attestation de responsabilité civile des parents couvrant le participant (pour les non-licenciés)

PIECES A AMENER LE JOUR DU DERBY :
 Pièce d'identité

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement et m'engage à les respecter.

SIGNATURE DU PARTICIPANT

(précédé de la mention « Lu et Approuvé »)

SIGNATURE DU PARENT RESPONSABLE

(précédé de la mention « Lu et Approuvé »)

DERBY KIDS 2018

DI MANCHE 18 FEVRIER

PONT D'ESPAGNE CAUTERETS

KIDS NES ENTRE 2004 ET 2011

Informations & Inscriptions :

Club des Sports des Oulettes de Cauterets

06.86.64.30.16 / cso.cauterets@gmail.com



REGLEMENT DERBY KIDS

1 CALENDRIER : Le Derby Kids aura lieu le dimanche 18 février 2018 sur le site du Pont d'Espagne – Cauterets.

2 PARTICIPATION : L'épreuve est ouverte à toutes et à tous, licenciés (FFS ou FFCAM) ou non, nés de 2004 à 2011. L'épreuve peut se faire en ski ou snowboard.

-Pour tous les participants : Le parent responsable du participant devra impérativement co-signer le règlement et le bulletin d'inscription, faisant foi d'autorisation parentale.

-Cas particulier pour les licenciés FFS ou FFCAM : Justification de leur inscription par la remise de leur licence FFS ou FFCAM le jour du derby.

-Cas particulier pour les non licenciés FFS ou FFCAM : Justification de leur aptitude par la remise d'un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant de l'aptitude physique à la pratique du ski en compétition, et joint à la fiche d'inscription. Une attestation de responsabilité civile des parents, couvrant le participant, devra également être fournie.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler, en cas de dommage causé par un participant à un autre participant ou à un tiers, ainsi qu'en cas de perte ou de vol des effets personnels.

3 ENGAGEMENTS : Le prix de l'inscription est de **6 €** payable à l'ordre du « Club des Sports des Oulettes ». Il comprend la participation au derby et la remise d'un pack spécial concurrent. Toute inscription incomplète, non signée et non accompagnée du paiement ne pourra être pris en compte. Le nombre de concurrents admis à participer à l'épreuve est déterminé et limité chaque année par le Comité d'Organisation. Les engagements seront clos sans préavis lorsque le nombre maximum de concurrents admis à participer sera atteint.

4 LES DOSSARDS : Seuls les porteurs du dossard officiel pourront participer au derby. Les dossards seront à retirer le jour même du derby entre 8h30 et 9h au départ du télésiège de Gaube (Pont d'Espagne). Chaque concurrent devra présenter une pièce d'identité pour recevoir son dossard.

5 REMONTEES MECANIQUES : Les participants devront être munis d'un forfait à retirer directement au Pont d'Espagne (Tarif public 13€, gratuit pour les titulaires d'un forfait saison Cauterets). La société d'exploitation est seule responsable de l'acheminement des concurrents jusqu'au départ de la course. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité pour tous dommages causés ou subis à l'occasion ou durant le transport jusqu'au point de départ de la course.

6 DEGUISEMENTS : Les participants peuvent porter un déguisement, sous réserve que le Comité d'Organisation juge qu'il permette de skier en toute sécurité.

7 DEPARTS ET CLASSEMENTS : Le départ se fera individuellement, du plus jeune au plus vieux concurrent. Le premier départ est prévu normalement à 10h00. L'ouverture des télécabines pour les concurrents est fixée à partir de 8h30 (attention prévoir 30min de montée). Les participants non présents dans leur horaire de départ seront disqualifiés. Un classement individuel par discipline et par année d'âge sera établi (2002 à 2010) sur la base du meilleur temps réalisé sur deux manches. Un classement du meilleur déguisement sera établi. Toute réclamation relative au classement devra être formulée par écrit, dans les 30 minutes après la publication ou la proclamation du classement, et remise au Comité d'Organisation. Le Comité d'Organisation statuera souverainement et sans recours sur chaque réclamation. Chaque participant promu s'engage à respecter les partenaires et sponsors du Derby lors de la montée sur le podium. Seules les marques partenaires du Derby seront visibles lors de la remise des prix.

8 PARCOURS : Le derby se déroule sur le site du Pont d'Espagne sur la piste bleue de Gaube. L'itinéraire est libre mais doit rester sur la dite piste. Aucune porte ne balise le parcours. Seuls les dangers importants pourront être balisés ou signalés. Ce balisage, implanté sur un site montagneux, ne pourra être ni intégral, ni exhaustif.

Le choix de l'itinéraire est sous la responsabilité de chacun, les coureurs sont informés des risques d'accidents inhérents aux courses de montagne. Aucune assistance ou aide extérieure durant la course n'est autorisée, à l'exclusion de l'assistance médicale mise en place par l'organisateur. En cas de mauvais enneigement (quantité, qualité), de mauvais temps, d'instabilité du manteau neigeux ou tout autre raison de sécurité, le Comité d'Organisation se réserve le droit de reporter ou d'annuler le derby.

9 RECONNAISSANCE DU PARCOURS : La reconnaissance du parcours est vivement conseillée. La reconnaissance est libre et sous la seule responsabilité des participants. Elle peut être effectuée le jour de l'épreuve entre 9h et 9h45.

10 ETAT DU TERRAIN : Le terrain ne fera l'objet d'aucune préparation particulière, et sera livré aux concurrents dans les conditions imposées par la météo et l'état de la neige. Inversement, si au contraire, quelle qu'en soit la raison, une partie du terrain avait fait l'objet d'une préparation, les concurrents ne pourront élever aucune contestation quant à l'existence de cette préparation et ses conséquences sur la skiabilité du manteau neigeux qui en résultera.

11 SÉCURITÉ ET RESPONSABILITE : Le port du casque et de la protection dorsale sont obligatoires. Les secours sont organisés et mis en place sous la responsabilité du Comité d'Organisation. Au moins une équipe médicale est notamment prête à intervenir en cas d'accident en tout point du parcours. Les participants demeurent avant, pendant et après le derby sous l'entière responsabilité de leurs parents.

12 SANCTIONS : Toute infraction aux règles précédemment citées ou tentative de fraude, de même que tout comportement contraire à l'esprit sportif, ou la tenue de propos incorrects envers le Comité d'Organisation, ou l'un de ses membres, pourront entraîner la disqualification du ou des coureurs concernés, décidée par délibération du Comité d'Organisation, qui statuera souverainement et sans recours.

13 CHRONOMETRAGE : Un système de chronométrage est mis en œuvre. Cependant des erreurs peuvent survenir. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de problème de chronométrage. Votre attention est tout particulièrement attirée sur le principe d'avoir à tout moment de la course et lors du passage de l'arrivée, une excellente lisibilité de votre dossard. Chaque concurrent devra impérativement montrer son dossard au passage de la ligne.

14 ASSURANCES : Il revient pour chaque coureur de vérifier s'il est personnellement assuré OU de souscrire à la Carte Découverte de la FFCAM.

15 DROIT A L'IMAGE : Dans le cadre du derby, des photos ou vidéos du participant peuvent être utilisées en vue de promouvoir les activités de l'organisation. En validant votre inscription au derby, vous autorisez l'utilisation de l'image du participant, notamment : sur le blog/le site de l'association, sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'association.

16 ARRET ET ANNULATION DE LA COURSE : Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement et de reporter ou d'annuler l'épreuve, notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques, d'instabilité du manteau neigeux, ou de cas de force majeure.

17 REMBOURSEMENT : Si le derby ne peut avoir lieu pour l'une des raisons indiquées ci-dessus, le prix des engagements sera remboursé. Ceci est le seul motif pouvant donner lieu à un remboursement. De même, aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne pourra être demandée, quel qu'en soit le fondement juridique.

18 CONTESTATIONS : Toute contestation dirigée contre le Comité d'organisation, ou relative à l'application du présent règlement, sera portée devant les juridictions françaises compétentes. Le présent règlement, de même que les engagements, sont expressément soumis au droit français, quelle que soit la nationalité des participants et le lieu de souscription des engagements. La version française du présent règlement faisant foi.